

# Oumar Mariko sur Africable: Non à un accord de "défense" avec la France

Par Moussa CAMARA - 11/07/2014

*Le secrétaire général du parti Solidarité Africaine pour la démocratie et l'intégration, se dit absolument opposé à cet accord qui devrait être signé dans quelques jours.*

Le député élu de Konlondièba, Oumar Mariko, était l'invité ce jeudi 10 juillet de l'émission "Politik" sur Africable. Face au journaliste Abdoulaye Barry, Oumar Mariko n'a pas boudé son plaisir : il a dit haut et fort ce qu'il pense, sans langue de bois, des sujets d'actualité au Mali. Il a réitéré son soutien au putsch du 22 mars 2012 qu'il considère comme action salvatrice pour un pays au bord de la crise institutionnelle avancée. L'homme, qui n'est guère gêné d'être taxé de co-auteur du putsch, reconnaît avoir joué un rôle actif dans la mesure où il a soutenu les militaires.

Réagissant à la question du journaliste sur l'accord que le Mali s'apprêterait à signer avec la France dans les tous prochains jours, Oumar Mariko campe sur sa position : le Mali n'a pas besoin de signer cet accord avec la France. «Je peux comprendre un accord militaire entre deux pays, mais il n'appartient pas à une nation de défendre une autre nation souveraine. Je suis absolument contre un accord de défense pour permettre à la France de nous "défendre" », s'insurge-t-il. Le secrétaire général du parti Sadi se dresse contre l'idée selon laquelle son parti est comptable du régime d'ATT : « La politique, c'est des compromis mais ce qui est dangereux, c'est de tomber dans la compromission. Nous avons fait une expérience de 2002 à 2007 avec ATT sur la base d'un programme qu'on lui a proposé et qu'il avait accepté. Nous n'avons jamais triché avec lui et avons toujours dit ce que nous pensons. En 2007, on lui a dit que l'expérience passée n'était pas bonne et qu'on ne peut pas continuer avec lui. En 2011 on a encore refusé d'entrer dans le gouvernement car n'étant pas d'accord avec sa vision. ATT a lui-même reconnu à la télévision notre refus d'entrer dans le gouvernement à cause de notre divergence de vision avec son régime », se défend l'ancien leader étudiantin. Contrairement à certaines informations, Oumar Mariko jure ne jamais aller demander de l'argent avec ATT. Abordant l'affaire Amadou Haya Sanogo détenu à Sélingué, celui que l'on surnomme souvent le Che Guevara malien dénonce une justice à double vitesse. En effet, il estime qu'il fallait d'abord ouvrir le procès manqué du 30 avril 2012 orchestré avec la complicité d'hommes politiques hostiles au putsch de du 22 mars 2012.

<http://www.journaldumali.com/article.php?aid=8686>